

Vers une éducation inclusive

Exemples de bonnes pratiques d'éducation inclusive



Table des matières:

Introduction <i>Ingrid Körner, Présidente d'Inclusion Europe</i>	1
Un cadre politique pour l'Education Inclusive <i>Kay Tisdall, Université d'Edinburgh</i>	2
Vers une Education Inclusive	4
L'école primaire de Cleves, Royaume-Uni	5
L'école Sophie-Scholl à Gießen, Allemagne	7
L'école publique Padre Jerónimo, Espagne	9
Centre Pratique de l'école de formation pédagogique, Vienne, Autriche	11
Fondation pour la Réhabilitation „Speranta”, Roumanie et le Centre de soutien scolaire et de ressources “Speranta”, Roumanie	13
Association “Inclusion”, District de Brcko, Bosnie-Herzégovine	15
Références et informations supplémentaires <i>Kay Tisdall, Université d'Edinburgh</i>	17

ISBN: 2-87460-090-3

Publié par Inclusion Europe avec le soutien de la Commission européenne.

Auteurs: Ingrid Körner, Présidente d'Inclusion Europe; Kay Tisdall, Université d'Edinburgh; Sonja Uhlmann, Fondation du Syndrome de Down de Madrid; Bernhard Schmid, Lebenshilfe Vienne; Geert Freyhoff, Inclusion Europe; Daniela Rígrová, Inclusion Europe.

Mise en page de la couverture: OrangeMetalic, Bruxelles
Image sur la couverture: « Waldvogel », Herta Feichtenhofer

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

Introduction

L'Éducation pour Tous est fortement liée à « l'éducation inclusive ». Pour beaucoup de personnes handicapées et leurs parents, c'est encore aujourd'hui un défi et un souhait non réalisé. L'Éducation est la clé pour arriver à l'inclusion, à la justice sociale et à une citoyenneté égale pour tous. L'Éducation joue un rôle décisif dans les chances de tout être humain. Réussir à organiser l'éducation d'une manière inclusive requiert d'être convaincu de l'idée même d'inclusion et de la richesse de la diversité.

Éducation inclusive. Ce terme désigne un processus de lutte pour inclure les personnes handicapées dans le système éducatif ouvert à tous. L'éducation pour tous est ainsi fortement liée au combat pour l'égalité des droits pour les personnes handicapées et au combat contre leur exclusion sociale. L'éducation est vue comme un élément clé vers une société prête à accueillir une grande diversité de dons et de capacités différents. Nous considérons un système scolaire inclusif comme l'outil le plus efficace pour développer les aptitudes nécessaires et construire une solidarité entre les jeunes ayant des besoins spécifiques et leurs pairs. C'est aussi une des meilleures préparations pour le monde du travail.

La réforme des systèmes d'éducation n'est pas seulement un travail technique; cela dépend, par-dessus tout, de la conviction, de l'engagement et de la bonne volonté des individus qui constituent la société. Il s'agit en effet d'une question sensible dans l'opinion publique. Il est indéniable que tout le monde n'est pas d'accord avec l'idée d'éducation inclusive et un de nos devoirs est donc de trouver les bons arguments pour soutenir ce mouvement.

Le droit à l'éducation pour tous a été reconnu comme une base fondamentale pour le futur et figure dans bon nombre de documents internationaux, le plus important d'entre eux étant certainement la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées, récemment adoptée par les Nations Unies.

Il y a eu beaucoup d'évolution dans la compréhension du terme et les attitudes vis-à-vis de l'inclusion elle-même et cela se reflète dans la terminologie. Le passage du concept **d'intégration** vers celui **d'inclusion** représente un changement important. Mais l'éducation pour tous ne se limite pas à l'intégration. D'autres changements sont nécessaires dans l'organisation et la prise de conscience du fonctionnement des écoles ordinaires. L'intégration se traduit par le fait que des minorités se joignent à une classe sans que les règles du système soient modifiées : c'est à l'élève avec un handicap mental de s'adapter au système. L'inclusion réelle suppose un changement dans la prise de conscience et l'organisation des systèmes scolaires et de leur environnement, en se concentrant sur la diversité des besoins et des capacités d'apprentissage.

En 2005, l'UNESCO a développé des **Principes directeurs pour l'Inclusion: Assurer l'Accès à l'Éducation pour Tous**. L'UNESCO avait l'intention de faire de cette publication un outil pour revoir et reformuler les plans des processus d'inclusion. Dans ce document, nous trouvons une définition intéressante de l'inclusion:

« L'inclusion est considérée comme un **processus** visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants. » (Principes directeurs pour l'Inclusion, UNESCO, p. 14, 2005)

Ingrid Körner,
Présidente d'Inclusion Europe

Un cadre politique pour l'Éducation Inclusive

Le droit à l'éducation pour *tous* les enfants – y compris les enfants ayant un handicap mental – est de plus en plus reconnu aux niveaux international, européen et national. Le droit à l'éducation est depuis longtemps inscrit dans des documents internationaux tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels. L'objectif d'une éducation primaire obligatoire universelle a été défini lors du Sommet Mondial pour l'Enfance en 1990 et réaffirmé en 2002. De plus, la Déclaration Mondiale sur l'Éducation pour Tous, avec son cadre d'action revu en 2000, a défini de nombreux objectifs, incluant notamment l'éducation primaire universelle et une augmentation de 50% du nombre d'adultes lettrés pour 2015.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) contient deux articles dédiés à l'éducation. Ces articles sont les suivants :

- Article 28 : Le droit de l'enfant à l'éducation et le devoir de l'Etat de s'assurer que, à tout le moins, l'éducation primaire soit gratuite et obligatoire. L'administration de la discipline scolaire doit de plus refléter la dignité humaine de l'enfant.
- Article 29 : La reconnaissance par l'Etat que l'éducation doit favoriser le développement de la personnalité et des dons de l'enfant, préparer l'enfant à une vie active en tant qu'adulte, inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme, de ses propres valeurs culturelles et nationales, et de celles des autres.

L'éducation est aussi mentionnée dans la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'article 2 du Premier Protocole affirme que :

Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'Etat, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques.

La Charte sociale européenne contient aussi un droit à l'éducation, dans l'Article 17. « Les Parties s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires et appropriées tendant à assurer aux enfants et aux adolescents un enseignement primaire et secondaire gratuit, ainsi qu'à favoriser la régularité de la fréquentation scolaire. »

Le statut légal et les mécanismes d'application de ces divers cadres politiques diffèrent en fonction des politiques et des lois nationales de chaque pays. Par exemple :

La CNUDE a un pouvoir de suivi international mais pas de pouvoir d'application ; la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH – voir ci-dessous) a un protocole supplémentaire mais optionnel que les Etats peuvent ratifier et qui permettrait que des plaintes individuelles soient adressées au comité international.

Les pays ont des approches différentes quant au statut légal de la Convention quand ils la ratifient. Dans certains pays, après ratification, la Convention se situe au même niveau voire à un niveau supérieur à celui des lois nationales ; dans d'autres pays, une nouvelle législation doit être adoptée afin d'incorporer les droits de la Convention dans les lois nationales.

La CEDH a des mécanismes d'application plus forts, à travers la cour européenne et les tribunaux nationaux classiques ; la Charte Sociale européenne a un mécanisme d'application relativement faible qui repose sur un système de pression par les pays membres.

Alors que le droit à l'éducation pour tous les enfants bénéficie d'une reconnaissance étendue, le droit à l'éducation inclusive est moins bien établi légalement. La définition de ce que constitue l'éducation inclusive est encore sujet à débat, ainsi que les mérites relatifs des choix parentaux et les différents types d'écoles.

La Déclaration de Salamanque (UNESCO 1994) a reconnu l'éducation inclusive au niveau international. Les enfants ayant des « besoins éducatifs spéciaux » doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires, et on peut lire plus loin que les écoles ordinaires avec une orientation inclusive :

“...constituent le moyen le plus efficace de combattre les attitudes discriminatoires, en créant des communautés accueillantes, en édifiant une société intégratrice et en atteignant l'objectif de l'éducation

pour tous ; en outre, elles assurent efficacement l'éducation de la majorité des enfants et accroissent le rendement et, en fin de compte, la rentabilité du système éducatif tout entier. " (Page ix)

L'Article 23 de la CNUDE parle des droits des enfants handicapés, qui devraient recevoir une aide spéciale (gratuite autant que possible) afin d'assurer que « l'enfant ait effectivement accès à l'éducation ... et bénéficie de ce service de façon propre à assurer une intégration sociale aussi complète que possible et son épanouissement personnel ... »

La récente CNUDPH a déjà été signée par la plupart des pays européens, bien que peu l'aient encore ratifiée (C'est la ratification qui est l'engagement de mise en œuvre). L'Article 24 va bien plus loin que les textes précédents en demandant aux Etats d'assurer un système d'insertion scolaire à tous les niveaux et d'offrir, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation qui visent :

- Le plein épanouissement du potentiel humain et du sentiment de dignité et d'estime de soi, ainsi que le renforcement du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la diversité humaine;
- L'épanouissement de la personnalité des personnes handicapées, de leurs talents et de leur créativité ainsi que de leurs aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités;
- La participation effective des personnes handicapées à une société libre.

Néanmoins, aucune définition de l'éducation inclusive ou de l'insertion scolaire n'est donnée dans le texte de la Convention, ce qui peut permettre une grande variété de pratiques et de politiques nationales.

L'agenda éducationnel global, *Education pour Tous*, a changé son approche sur les enfants handicapés. Il défend à présent fermement une approche inclusive pour tous les enfants en tant qu'approche à la fois efficace et dans l'intérêt des enfants et des sociétés. (UNESCO 2005)

Au niveau de l'Union européenne existent beaucoup de déclarations sur l'éducation des enfants handicapés mais aucune obligation pour les Etats membres de mettre en œuvre une éducation inclusive. Techniquement, l'Article 13 du Traité d'Amsterdam permet une action appropriée pour combattre la discrimination sur divers fronts, incluant l'âge et le handicap. Cet article a permis l'adoption de la Directive du Conseil européen (2000) relative à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, mais elle ne concerne que les formations plus avancées comme par exemple la formation professionnelle. La Charte européenne des Droits Fondamentaux contient un droit à l'éducation ; il s'applique à tous et inclut les enfants et les adultes handicapés ; il fait aussi mention des droits parentaux. Cette Charte n'aura cependant de pouvoir contraignant que lorsque l'on attaquera les institutions de la communauté européenne ou lorsque des Etats mettront en œuvre une législation de l'Union européenne (la Charte aura une force contraignante dès l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne).

Au niveau du Conseil de l'Europe, la Charte sociale européenne inclut le droit positif à l'éducation (Article 17) et les droits pour les personnes handicapées (Article 15) mais ne mentionne pas particulièrement le droit des personnes handicapées à l'éducation. Néanmoins, le Comité européen des droits sociaux a admis, et s'est prononcé en faveur, d'une plainte concernant l'éducation pour les enfants handicapés. La Cour européenne des droits de l'homme, dans son interprétation de l'Article 2 du premier Protocole, s'est cependant centrée sur l'existence d'un processus correct, l'évaluation et le choix parental, afin que l'éducation inclusive ne puisse pas interférer de manière forte avec les décisions de la cour.

Donc, alors même que la plupart des pays européens ont voté ou sont sur le point de voter de nouvelles lois sur l'éducation des enfants handicapés, le soutien à une éducation entièrement inclusive varie beaucoup (OECD 2005). Les textes officiels privilégient en général l'inclusion des enfants handicapés. Cependant, les pays diffèrent sur l'étendue des dispositions en matière d'éducation spéciale séparée. D'un côté nous avons l'Italie, qui promeut un système entièrement inclusif, et d'un autre côté nous avons la France et l'Allemagne qui ont un réseau considérable d'institutions (EADSNE 2003; Tisdall 2006). La séparation entre les écoles spécialisées et l'école ordinaire devient moins nette dans plusieurs pays, avec des classes spécialisées situées au sein même d'une école ordinaire et des écoles spécialisées transformées en centre de ressources à la disposition d'un enseignement pour tous. Selon les pays européens on classifie plus ou moins les enfants, voire pas du tout, ce qui a des conséquences sur l'évaluation, les droits au soutien qui en découlent et les possibilités d'éducation.

Vers une Education Inclusive

Dans cette publication, nous présentons six exemples de bonnes pratiques dans différents pays européens. Nous en avons choisi certaines mises en œuvre par des écoles et d'autres par l'action d'organisations non gouvernementales (ONG).

Les exemples publiés correspondent à des institutions éducatives qualifiées et bien établies, pleinement engagées en faveur de l'inclusion sociale des enfants handicapés mentaux à travers l'éducation inclusive. Tous ces exemples, des écoles primaires aux organisations non gouvernementales, suivent les concepts présentés dans les *Principes Directeurs pour l'Inclusion* (UNESCO 2005) et identifiés comme les éléments clés contribuant à un changement couronné de succès :

- La clarté des objectifs
- Des buts réalistes
- La motivation de tous les acteurs

Les exemples suivants illustrent le type de soutien que ces bonnes pratiques mettent en œuvre et les ressources utilisées pour atteindre l'objectif d'inclusion.

Le changement dans les méthodes d'apprentissage implique une transformation complète du rôle de l'enseignant dans la classe. **L'école primaire Cleves**, au Royaume-Uni, et **l'école Sophie-Scholl** à Giessen en Allemagne sont toutes les deux des écoles inclusives avec des environnements accessibles, de profondes valeurs de respect de la diversité et un partenariat fort entre les différents intervenants. Pour réussir l'inclusion dans le système éducatif, il faut modifier l'organisation et créer des outils adéquats. **L'école publique Padre Jeronimo** en Espagne constitue un bon exemple de développement de matériel scolaire, de formation de professeur et d'évaluation efficace. Le projet autrichien du **Centre pratique de l'école de formation pédagogique** à Vienne illustre une option d'apprentissage unique pour les élèves de l'école secondaire. Dans chacune de ces quatre écoles, des équipes pluridisciplinaires se penchent sur les besoins individuels des élèves et développent de nouvelles méthodes d'enseignement. Ces exemples sont une première réponse à la question de savoir comment réaliser l'inclusion en école primaire et quels outils utiliser dans cet objectif

Une attention spéciale doit être accordée au *soutien méthodologique et à la formation des professeurs*, afin que la transition des écoles ordinaires vers des écoles inclusives puisse se faire de façon aussi douce et adéquate que possible, pour les membres du personnel éducatif aussi bien que pour les élèves. Le succès de l'éducation inclusive demande un effort, pas uniquement des professeurs et du personnel scolaire, mais aussi des parents, des familles, des pairs et des bénévoles. Etant donné qu'une école inclusive demande plus de coopération de la part des parents et des pairs qu'une éducation scolaire spéciale ou ordinaire, la question des relations entre pairs et du rôle des parents d'enfants handicapés est importante. Deux projets d'organisations non gouvernementales, **la Fondation pour la Réhabilitation et le Centre de soutien scolaire et de ressources « Speranta »** en Roumanie, ainsi que **l'Association Inclusion du district de Brcko** en Bosnie-Herzégovine sont de bons exemples de projets mettant en œuvre des services complémentaires de soutien pour les parents, les professeurs et d'autres professionnels. Par leur action et la dissémination d'information sur l'éducation inclusive, ces projets ont fait faire un grand pas en avant à l'inclusion sociale et scolaire.

Tous les acteurs (professeurs, parents, autorités scolaires mais aussi l'environnement et divers intervenants) impliqués dans les systèmes éducatifs à travers l'Europe peuvent aider à l'inclusion. L'éducation inclusive vise à améliorer les conditions d'apprentissage, mais aussi à fournir des opportunités d'apprentissage positives et fructueuses. Les exemples de succès dans ce domaine venant des différentes parties de l'Europe montre que le processus d'inclusion n'est pas facile, mais est tout-à-fait réaliste.

L'école primaire Cleves, Londres, Royaume-Uni

L'école primaire Cleves, une école inclusive au cœur d'une autorité locale qui promeut l'inclusion, est un des principaux exemples qui illustrent la façon dont une politique d'inclusion fonctionne en pratique. Cleves a réussi le pari d'établir une école ordinaire pour tous les enfants dans un environnement complètement accessible au cœur d'une cité multi-ethnique en mouvement. Les éléments clés de cette réussite sont : a) une philosophie fortement enracinée qui valorise et célèbre la diversité b) une composition du personnel innovante et des programmes d'enseignement inventifs c) des partenariats solides avec des acteurs extérieurs, mais aussi avec les autorités locales, les parents et la communauté environnante.

Points forts:

- Mise en œuvre d'une politique
- Conseil par les pairs
- Organisation d'un soutien additionnel de qualité

L'école primaire Cleves a été créée en 1992 en tant qu'école pilote dans l'arrondissement (*borough*) de Newham à Londres où les autorités locales sont connues pour leur engagement en faveur de l'éducation inclusive. Le rapport le plus récent sur les différences locales de mise en œuvre de la législation et ses lignes directrices a relevé qu'en 2004 Newham avait le plus faible pourcentage d'élèves placés en écoles spéciales (0.06%). Alors qu'ailleurs de 1 à 68 enfants étaient placés en écoles spéciales (1.46%), à Newham les chiffres indiquaient 1 à 1.667. L'école met intégralement en œuvre la politique de l'arrondissement sur l'éducation inclusive et accueille 32 enfants avec des besoins importants de soutien, y compris des élèves avec des poly-handicaps ou ayant un handicap mental sévère. Au total, l'école peut accueillir 420 élèves de primaire dont 52 places à plein temps en jardin d'enfant.

Tout le personnel, tous les parents et les enfants admis à l'école sont parfaitement conscients de la nature inclusive de celle-ci. Cela apparaît clairement dans l'organisation et la gestion de l'école, ainsi que dans la variété de l'équipement et des ressources disponibles. Certains parents ou enseignants ont parfois au début des sentiments partagés sur le principe d'un système inclusif comme celui de Cleves, mais les nouveaux arrivants se rendent vite compte qu'une école qui inclut des enfants ayant des besoins importants de soutien est profitable à tous les enfants et toutes les familles. Concrètement, cela veut dire que l'école accorde une importance particulière à la structure d'une journée d'école, à la manière dont l'enseignement et l'apprentissage sont organisés, ainsi qu'aux processus d'évaluation et de suivi. Comme toute école, Cleves est confrontée à un monde où l'éducation change, et notamment aux conséquences que cela induit dans une école fréquentée par des enfants si différents.

Plus de 82% des élèves scolarisés viennent de différentes communautés ethniques et ont une première langue différente de l'anglais, soit 29 langues différentes dans l'école. En dehors de l'anglais les langues les plus courantes sont le bengali, l'urdu et de nombreuses langues africaines. Cleves s'est engagée à offrir une instruction primaire flexible et holistique afin de répondre aux besoins divers des enfants. L'école vise à mettre l'élève au centre du système. Les objectifs de l'établissement sont les suivants :

- *Fournir un environnement où chaque enfant soit réellement reconnu, accepté et valorisé quels que soient sa race, son genre et ses besoins éducatifs.*
- *Créer un environnement où chacun a le sentiment d'avoir sa place*
- *Développer une estime de soi positive chez tous les enfants et adultes*
- *Faire comprendre aux enfants qu'ils ont besoin les uns des autres*

Toutes les politiques et les procédures prennent en compte la diversité des enfants, du personnel et de l'ensemble de la communauté de l'école ; par exemple, les règles concernant le comportement prennent en compte les enfants qui ont des comportements difficiles. La philosophie de l'école est basée sur l'éloge de la différence. Cela se reflète dans tous les aspects de la vie de l'école, par exemple l'organisation et la structure, les programmes d'enseignement, les conditions d'apprentissage : les enfants travaillent ensemble et s'entraident et apprennent en groupes différenciés au sein desquels tous les élèves sont inclus.

L'organisation et la gestion de l'école participent à la promotion de l'idée d'inclusion. Par exemple, il y a une période de jeu à l'heure du déjeuner mais il n'y en a pas le matin ni l'après-midi ; à la place, le programme

pédagogique prévoit des activités physiques ou autres favorisant les contacts. La salle d'éducation physique est accessible depuis toutes les ailes du bâtiment (voir ci-dessous) pendant toute la journée afin d'assurer un temps suffisant aux enfants pour acquérir davantage d'autonomie. La pause déjeuner est vue comme une activité éducative, beaucoup d'adultes sont présents pour aider les enfants et ils mangent avec eux. Le programme pédagogique est structuré de la même manière qu'à l'école secondaire : par exemple la répartition du personnel et l'enseignement d'une même matière durent plusieurs semaines, les enfants se déplacent dans la zone d'enseignement dédiée à cette matière.

Du point de vue de l'environnement physique, l'école n'a qu'un seul étage entièrement accessible aux enfants et aux adultes à mobilité réduite. Les installations répondent à des normes d'hygiène spécifiques, qui permettent de répondre aux besoins médicaux ou autres des enfants et des adultes, et cela en toute dignité. L'architecture du bâtiment n'est pas conventionnelle, en ce sens qu'il est composé de quatre ailes dépourvues de cloisons: l'aile des petits (jardin d'enfants et accueil), l'aile primaire 1 (*Key Stage 1* - 1^{ère} et 2^{ème} années), l'aile primaire 2 (*Key stage 2A* - 3^{ème} et 4^{ème} années) et l'aile primaire 3 (*Key stage 2B* - 5^{ème} et 6^{ème} années). L'école dispose d'une salle de travaux pratiques équipée pour faire de la poterie, y compris un four, deux salles aux murs épais, une salle à manger plurifonctionnelle, ainsi qu'un grand hall avec un sol souple et des agrès pour l'éducation physique. Il y a un studio d'éveil sensoriel que tous les enfants peuvent utiliser en s'inscrivant, une salle de jeux avec des protections spéciales dans l'aile des petits, une piscine à boules dans le foyer, et, dans chaque aile, une salle de relaxation ouverte à tous. Enfin, le terrain de jeu a été récemment amélioré et comprend maintenant entre autres choses une scène, des sièges, des instruments de musique, ainsi qu'un mur d'escalade, des poteaux de but, un portique.

Chaque aile est organisée en une grande salle de classe comprenant cinq zones d'enseignement, et l'ensemble du personnel participe à la planification du programme pédagogique ainsi qu'à l'enseignement. Dans chaque aile les méthodes pédagogiques sont basées sur l'expérience des enfants tout en respectant les plans d'études. Ceux-ci combinent des exercices pour apprendre à lire, écrire et compter, et la possibilité pour les enfants de choisir à quel moment ils feront les autres exercices. Le personnel veille à ce que les activités pratiques aient la même importance et la même place dans le programme que les activités abstraites. Les enfants utilisent un carnet de suivi journalier, où ce qu'ils apprennent est reporté et évalué. Cela permet à tous les enfants de prendre part à l'ensemble des activités éducatives, cela donne au personnel un moyen supplémentaire de suivi, cela permet aussi de discuter avec les enfants des modes d'évaluation, et de les féliciter pour les progrès accomplis. Pour s'assurer que le programme pédagogique est approprié, et que les enfants progressent et obtiennent des résultats, l'école a adopté des règles strictes pour le suivi et l'évaluation.

A l'opposé du système actuel au Royaume-Uni où un enseignant a la charge de 30 enfants et où les assistants scolaires offrent un soutien individuel à chaque enfant, la structure du personnel à Cleves est flexible : les équipes enseignantes sont multidisciplinaires, les aides du jardin d'enfants et les assistants scolaires sont dirigés par l'assistant de l'enseignant principal de chaque classe. Ce système novateur profite à tous. La clé de cette bonne pratique ce sont les programmes pédagogiques individualisés élaborés par l'ensemble de l'équipe. Le succès de Cleves semble reposer d'une part sur une philosophie profondément ancrée, valoriser la diversité, d'autre part sur l'engagement de tous pour permettre à tous les enfants de travailler et d'apprendre ensemble ; ce sont là les éléments essentiels d'une société future plus inclusive. Comme le dit un enseignant : « En offrant aux enfants la possibilité de communiquer entre eux, je les ai vus s'épanouir d'une manière qu'on ne pensait pas possible ». A la question « qu'est ce que les enfants ayant des besoins complexes nous apprennent ? » un élève de 10 ans a répondu : « on doit s'occuper de tout le monde, car si on ne le fait pas, la vie sera triste. C'est notre responsabilité de s'occuper des autres ! ».

Contacts :

Cleves Primary School
Brigid Jackson-Dooley
Arragon Road, East Ham
London E6 1QP, Royaume Uni
www.cleves.newham.sch.uk

Organisation qui a proposé cet exemple:

Centre for Studies on Inclusive Education (CSIE)
Dr Artemi Sakellariadis, Director, CSIE
New Redland Building, Coldharbour Lane,
Frenchay, Bristol BS9 2AE, Royaume Uni
artemi@csie.org.uk

L'école Sophie-Scholl, Gießen, Allemagne

L'école Sophie-Scholl de Gießen est une école inclusive. Accepter et apprécier l'hétérogénéité est mis en valeur dans les méthodes d'enseignement, les rites de l'école et les activités scolaires. L'équipe multidisciplinaire d'enseignants, d'éducateurs et de thérapeutes travaille ensemble et accompagne tous les enfants durant leur journée à l'école et les parents ont de nombreuses possibilités de coopérer avec l'école.

Points forts:

- Transition entre différentes étapes et différentes formes d'enseignement
- Formation des enseignants et développement de leur formation
- Changement d'attitude des enseignants et du reste du personnel

L'école Sophie Scholl de Giessen a été créée en 1998 en tant qu'école privée par les membres de l'association Lebenshilfe Giessen. Jusqu'à cette époque les enfants ayant un handicap mental étaient envoyés dans des écoles spéciales et n'avaient pas la chance de fréquenter les écoles publiques ordinaires. Actuellement, quelques 260 enfants fréquentent l'école Sophie Scholl. Ils travaillent en 12 groupes d'âge différent. Les classes sont composées de deux années scolaires différentes. Il y a 22 enfants par classe et en général cinq d'entre eux ont des besoins spécifiques. Il y a deux enseignants par classe au cours des leçons. Ceux ci sont assistés, en fonction des besoins des enfants, par des éducateurs, des aides soignants et/ou des jeunes qui font leur service civil. L'après-midi, les élèves choisissent parmi de nombreuses activités. Le bâtiment a été construit pour être un lieu d'éducation inclusive. Il est donc parfaitement accessible, et offre une atmosphère lumineuse et accueillante. Tout le monde – les enfants comme le personnel- aime être là (pour travailler, pour étudier, pour grandir, pour vivre...). Comme l'école Sophie Scholl est une école privée, les aides du gouvernement doivent être complétées par des frais de scolarité payés par les parents. Pour les activités de l'après-midi, un financement spécial est nécessaire et beaucoup d'activités sont organisées bénévolement par les parents et des professionnels.

Méthodes d'enseignement

Dans une école inclusive, méthodes, et résultats doivent varier d'un enfant à un autre et doivent être définis individuellement. Cela ne sert à rien d'enseigner à tous les enfants la même chose et d'attendre qu'ils apprennent la même chose. Dans une école inclusive, on choisit des méthodes de travail qui sont adaptées à chaque enfant et nous varions les thèmes et les sujets de manière à ce que tous les enfants puissent participer. Si nous voulons que les enfants apprennent ensemble mais n'apprennent pas la même la chose au même moment, nous devons adopter des méthodes pédagogiques qui permettent la différenciation. La journée d'école est divisée en plusieurs phases de travail et de loisirs. Le planning de la journée est indiqué visuellement par des images sur le tableau. Pendant la journée, il y a une alternance entre les phases de concentration, de relaxation, entre le travail en groupe, à deux ou individuel.

Nous travaillons quotidiennement avec un instrument appelé « planning de la semaine » ou « planning du jour ». Nous utilisons cet instrument afin que chaque enfant puisse faire son travail individuellement. Cette méthode a été choisie pour tous les enfants. Dans ce cadre, chacun a un temps d'études déterminé, dont la quantité et la vitesse est individualisée.

Une autre méthode est la possibilité de travailler sur le même sujet mais avec des tâches différentes. Dans ce cas, la classe entière est tout d'abord réunie et l'enseignant présente le sujet sur lequel les élèves vont travailler. Les élèves posent des questions et choisissent des questions qu'ils veulent approfondir en lien avec le thème présenté. Ils analysent aussi les méthodes avec lesquelles ils vont pouvoir répondre à leurs questions. Cela inclut des expériences pratiques, lire et reproduire des textes ou un élément créatif (construire un modèle par exemple), ou encore apprendre à utiliser un instrument spécifique. Avec différentes tâches pour un même sujet, il est ensuite important de partager les résultats et les méthodes de travail avec l'ensemble de la classe. Les présentations orales peuvent donc être très intéressantes pour mettre en commun le travail fait.

La qualité des méthodes d'enseignement et la composition des classes sont des éléments très importants pour le succès de l'enseignement et l'hétérogénéité de la classe. L'équipe passe beaucoup de temps à

réfléchir aux différentes méthodes et aux résultats des élèves. L'équipe d'une classe se réunit toutes les semaines pour analyser le travail fait et planifier les prochaines étapes. Les enseignants se rendent dans les autres classes pour prendre du recul et réfléchir aux méthodes pédagogiques. Chacun apprend grâce à l'expérience de l'autre et tout le monde en bénéficie.

Comme l'école a une *équipe pluridisciplinaire* par classe, les points de vue sont variés. Les réunions d'équipe et les réunions pédagogiques permettent de discuter et de réfléchir à de nouvelles idées et méthodes.

Reconnaissance de l'hétérogénéité :

L'élément le plus important pour les enseignants, c'est la reconnaissance et l'acceptation d'enfants différents. Si l'on accepte l'hétérogénéité et si on comprend que cela est bénéfique pour tout le monde, alors on est prêt pour un enseignement inclusif et des sociétés inclusives.

On doit accueillir tous les enfants, sans exception. Cela veut dire que la journée d'école et les choix pédagogiques doivent refléter une culture de l'appréciation mutuelle, de la diversité et de la créativité. L'après-midi, le bâtiment de l'école et le jardin sont des lieux de jeux où tous les enfants se donnent rendez-vous pour des loisirs et des relations d'amitié. Nous insistons sur le développement de personnalités indépendantes, qui apprennent à s'entendre avec les autres. Les enfants sont guidés par cette attitude positive envers la diversité dès le premier jour d'école. Il y a des nombreuses activités qui permettent aux différentes classes de se rencontrer et à chacun de raconter ce qu'il ou elle a fait ou souhaite faire. Les enfants comprennent que tout travail est apprécié – notamment quand les enfants y ont mis beaucoup d'efforts. Quand ils s'expriment sur les méthodes de travail, les enfants trouvent toujours des aspects positifs au travail en groupe. De plus, une méthode spécifique est utilisée pour les règles de vie dans la classe. Si on demande aux enfants d'être respectueux et de travailler avec leurs compagnons, ils le feront.

Une école en mouvement : les partenaires d'une institution éducative

Les parents ont de nombreuses opportunités de participation au développement de l'école. Ils peuvent représenter *les intérêts des parents* lors des réunions, et prendre part à des groupes de travail sur l'évolution de l'école. Tout au long de l'année, parents et personnel se rencontrent en tant qu'experts qui coopèrent. Tous les intervenants participent au développement de l'école. Le point de vue de personnes extérieures permet de prendre du recul notamment sur certaines idées ou certains objectifs, et les contacts avec le monde de la recherche et de l'évaluation sont importants. Au cours des dernières années, nous avons mené des recherches sur les thèmes suivants :

- Mouvement et sport pendant les leçons et durant la journée d'école (Université de Marburg, Allemagne 2007)
- Les méthodes d'éducation inclusive : rêve ou réalité ? (Université de Gießen, Allemagne 2006)
- L'attitude des enfants non handicapés face aux enfants ayant un handicap mental (Université de Gießen, Allemagne 2005).

Les défis

L'école Sophie Scholl a été créée il y a 10 ans avec des classes de la 1^{ère} à la 6^{ème} année. Après la sixième année, tous les élèves sont intégrés dans différentes écoles - aucune d'entre elles n'étant « inclusive ». C'est un changement dramatique pour la plupart des enfants, en particulier ceux qui n'ont pas le choix et sont placés dans des écoles spéciales. Comme l'école Sophie Scholl est une école pour tous les enfants, nous avons décidé d'accueillir des élèves jusqu'à la 10^{ème} année. Nous avons rédigé une demande d'extension. Si nous obtenons l'accord, nous devons construire un nouveau bâtiment et recruter de nouveaux enseignants. L'agrandissement de l'école est notre grand défi pour les années à venir !

References et contacts:

Sophie-Scholl-Schule Gießen

Wiltrud Thies

Grünberger Str. 222

35394 Gießen, Allemagne

Tel.: 0641-94430-0 / 9443011

www.sophie-scholl-schule-giessen.de (fait partie de l'association ; www.lebenshilfe-giessen.de)

L'école publique Padre Jeronimo, Madrid, Espagne

L'école publique Padre Jeronimo, (Algete – Espagne), composée d'un jardin d'enfant et d'une école primaire publique (enfants de 3 à 12 ans) est fréquentée par 450 élèves. Il y a en moyenne 30 à 35 enfants avec des besoins éducatifs spéciaux : psychologiques, visuels, physiques, etc...

L'exemple de l'école publique Padre Jeronimo montre comment on peut créer et adapter du matériel pédagogique pour permettre aux élèves d'être intégrés dans des classes ordinaires. Il démontre aussi comment les documents de travail permettent une bonne coordination des enseignants et une organisation plus efficace.

Points forts:

- Formation continue des enseignants
- Changement d'attitude des enseignants et du reste du personnel
- Organisation d'un soutien additionnel de qualité

En 1987-88, l'école a décidé de participer au Programme d'intégration pour les élèves avec des besoins éducatifs spéciaux. Depuis, l'école a en permanence révisé les programmes, les a adaptés aux élèves ayant des besoins spéciaux. L'adaptation prend en compte l'organisation du personnel de l'école et le travail du personnel spécialisé qui s'occupe du matériel pédagogique. Grâce à ces changements, le personnel de l'école a réalisé que leur formation continue contribue aux objectifs de l'école inclusive.

La Direction de l'école considère que chaque école devrait concevoir ses propres stratégies pour tous les élèves mais aussi répondre aux besoins éducatifs spéciaux. Certains facteurs sont essentiels pour une bonne pratique éducative.

Tout d'abord, il est crucial, dans la mise en œuvre de stratégies pour l'éducation inclusive, de dialoguer avec le plus de partenaires possibles : avec le directeur de l'école, le personnel enseignant, les assistants, les familles et les élèves eux mêmes. Les besoins individuels ont leur place, mais le dialogue entre tous les interlocuteurs repose sur une philosophie commune. Celle-ci doit être partagée par tout le personnel de l'école. Plus nombreux sont les individus qui y participent, plus le résultat est enrichissant.

Chaque interlocuteur doit contribuer selon ses compétences au processus d'inclusion :

- l'école : en fournissant une structure professionnelle et matérielle
- les éducateurs : en concevant des méthodes qui permettent aux élèves ayant des besoins spéciaux d'être inclus et en organisant des activités individuelles qui aident au développement intellectuel et social des élèves.
- Les assistants et les familles : en se comportant comme des exemples d'inclusion.
- Les élèves : en assumant leurs différences comme un enrichissement.

Un autre facteur essentiel du développement d'un environnement professionnel cohérent est la coordination de l'équipe multidisciplinaire qui enseigne aux élèves ayant des besoins spéciaux. Quand l'école publique Padre Jeronimo a pris conscience de l'importance d'une telle coordination, elle a créée ses propres méthodes d'organisation. Aujourd'hui, tous les enseignants qui s'occupent d'un même enfant se réunissent pour coordonner leur travail. Ce travail de coordination repose sur des fiches de travail que l'école a inventées et qui reprennent les informations sur le programme commun ou modifié du processus d'apprentissage de chaque enfant, et sert d'instrument de suivi. Les progrès accomplis dans différents domaines (par exemple ; compétences motrices, langue, lecture, écriture...) y sont inscrits, et il est aussi mentionné si ces progrès ont été faits par l'élève seul, ou avec soutien.

Le personnel de l'école considère que ces pratiques d'enseignement devraient être plus répandues dans les écoles ordinaires, et qu'il faut avoir du personnel de soutien pour les élèves ayant des besoins spéciaux dans les écoles chaque fois que cela est possible. Cela peut être difficile à certains niveaux et sur certains sujets, néanmoins cela favorise l'inclusion des étudiants avec des besoins spéciaux et augmente les ressources en personnel dans les classes. Quand cela n'est pas possible, l'enseignant crée des petits

groupes (environ 3 à 5 enfants) pour des activités spécifiques. De même, les intervenants spécialisés, orthophonistes (logopèdes), kinésithérapeutes, travaillent selon les deux méthodes : avec des assistants et en petits groupes.

Les enseignants sont attentifs à utiliser, autant que possible, le même matériel pédagogique pour les élèves avec et sans besoins spéciaux. Si le matériel ne convient pas à l'élève, alors il est adapté à ses besoins. Enfin, les enseignants créent des cahiers d'activités adaptés à chaque élève. Ces cahiers d'activités ont pour objectif d'obtenir les mêmes résultats éducatifs que pour les autres élèves, mais sont adaptés aux besoins de chaque individu.

Le suivi du processus éducatif se fait grâce à des réunions de coordination qui incluent tout le personnel enseignant des élèves avec des besoins spéciaux. Ces équipes ont créé des rapports d'évaluation spécifiques qui sont mis à jour et contrôlés chaque année. Les rapports d'évaluation rassemblent les informations de tous ceux qui interviennent, professionnels ou famille, dans le processus éducatif. Lors de l'évaluation des progrès, les enseignants adaptent le rapport d'évaluation au niveau scolaire réel de l'élève, tout en gardant le même schéma d'évaluation pour tous.

L'école souhaite aussi inclure les familles dans les moments clés de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux :

- en les informant sur les méthodes de travail utilisées avec leurs enfants,
- en les invitant à participer au suivi et à l'évaluation du processus éducatif de leurs enfants,
- et en les informant à la fin de chaque année scolaire et, encore plus important, à la fin du parcours scolaire.

L'école publique Padre Jeronimo fait prendre conscience des questions débattues au sein de l'école. En faisant cela, l'école fait de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux non seulement une question familiale mais aussi une question d'intérêt général.

Les bénéfices de ce type d'inclusion sont immenses. Ils se ressentent dans toute la communauté éducative et ont un écho dans la société. L'école croit sincèrement que si un enfant évolue dans un environnement éducatif égalitaire, cela finira par créer un environnement social plus progressif. De cette manière, l'école n'influence pas seulement les vies des enfants ayant des besoins spécifiques, mais aussi l'évolution des mentalités au sein des autorités.

Références et contacts:

Public School Padre Jerónimo

Enrique Lázaro Nuñez

Calle Alcalá, 80

28110 Algete (Madrid), Espagne

Tel.: 0034-1-6290522

E-mail: padrejer@centros2.pntic.mec.es and padrejer@telefonica.net

Centre de pratique de l'école de formation pédagogique à Vienne, Autriche

Le projet « Mehrstufenklasse » a été élaboré comme un projet expérimental dans le système éducatif public. Dans ce projet, des étudiants de 10 à 16 ans partagent une classe avec des enfants handicapés. Dans cette classe, l'éducation inclusive est fondée sur le principe de l'acceptation des sentiments et du comportement naturels des enfants selon leurs âges. C'est l'attitude des enseignants envers leurs élèves, et entre les élèves eux-mêmes, qui est importante. L'apprentissage par l'entourage (les pairs) est la principale méthode utilisée. Les enfants apprennent à réfléchir sur leur propre travail et leurs progrès, ce qui les aide à accepter les autres.

Points forts:

- Transition entre les différentes étapes et formes d'enseignement
- Aide et relations avec l'entourage (les pairs)
- A l'écoute des jeunes

Depuis 2005, le projet "Mehrstufenklasse" (classe avec plusieurs niveaux) se déroule avec succès au Centre de pratique de l'école de formation pédagogique à Vienne. Ce type d'apprentissage destiné à des élèves de dix à seize ans est unique en Autriche. L'école est placée dans un quartier où le pourcentage d'étudiants issus de milieux culturels divers est élevé, et dont la langue maternelle n'est pas l'allemand. L'un des grands axes de travail de cette école est de faire face à la réalité et de mettre en pratique un enseignement « idéal » ainsi que de contrôler et d'évaluer ce processus du point de vue scientifique afin d'assurer l'impact le plus large possible sur l'ensemble du système scolaire. Au cours des deux dernières années, le projet a fait l'objet d'une étude scientifique. Le professeur Wilhelm supervise ce modèle expérimental de "Mehrstufenklasse". Parallèlement, une équipe d'enseignants met en œuvre les concepts de réforme pédagogique, à savoir:

- assister et instruire les élèves suivant des programmes d'enseignement orientés sur la performance ;
- fournir un enseignant de rattrapage si nécessaire ;
- intégrer et inclure, dans la mesure du possible, des élèves avec différents handicaps dans le processus d'apprentissage;
- mettre en œuvre un système d'évaluation équitable et valide qui permet d'évaluer le niveau de développement personnel de l'élève.

L'équipe d'enseignants considère que leur tâche principale est l'éducation des jeunes élèves, l'aide à l'apprentissage cognitif et social ainsi qu'à l'autonomie. La maturité acquise dans cette classe mélangée, avec des élèves tous différents, est considérée comme une grande réussite. Elle exige une énorme acceptation et flexibilité de la part de tous les participants. C'est positif pour les étudiants de prendre davantage de responsabilité dans leur apprentissage. Les méthodes utilisées par les enseignants ont un impact sur la motivation et le succès dans toute la classe.

Les objectifs du programme :

- offrir un enseignement de rattrapage individuel pour tous les étudiants;
- créer et développer une atmosphère dans laquelle l'apprentissage est le plus clair et le plus souple possible ;
- stimuler une atmosphère chaleureuse, dans laquelle les étudiants sentent non seulement l'intérêt des enseignants à leur égard mais également l'intérêt et l'accueil favorable de leurs pairs ;
- développer et améliorer l'image de soi et la confiance en soi des élèves et les aider ainsi à apprendre selon des méthodes personnelles et individualisées;
- réduire le redoublement d'une année scolaire mais garantir la sécurité de l'élève qui peut "rester" dans cette classe jusqu'à cinq années consécutives ;
- aider les élèves à améliorer leur performance et à passer vers le niveau supérieur "Hauptschule", en ayant des chances de réussite;

- construire un environnement de soutien, dans lequel les élèves s'aident, s'assistent et s'acceptent mutuellement, où ils apprennent à accueillir favorablement "les nouveaux venus" et à laisser partir "les anciens";
- améliorer l'amour-propre et la motivation indispensables à tous les élèves ; ils peuvent ainsi se voir comme des pairs et des médiateurs dans cette atmosphère d'apprentissage ;
- promouvoir et exiger des résultats d'apprentissage individualisés pour tous les étudiants : les uns avec de meilleures capacités cognitives et les autres avec de plus faibles capacités.

Évaluation :

Comme l'équipe veut réduire l'anxiété et le stress dans ce système d'apprentissage, les notes ne sont données, pendant l'année scolaire, que lorsque l'élève les demande. Les parents sont informés régulièrement des résultats personnels de leurs enfants, en particulier en milieu d'année. Tous les étudiants reçoivent un rapport écrit avec leurs notes à la fin de l'année scolaire. Les élèves en dernière année le reçoivent deux fois, en janvier et à la fin de l'année scolaire.

Organisation :

La classe accueille 18 à 22 étudiants, dont quatre à cinq étudiants handicapés. Actuellement, il y a 7 étudiants qui vont quitter la classe à la fin de cette année. Par conséquent, 6 à 7 élèves plus jeunes seront accueillis dans cette classe.

Un groupe de 8 ou 9 enseignants travaille généralement avec les élèves. Cette équipe est composée d'enseignants ayant eu une formation supplémentaire, par exemple un diplôme en pédagogie ou en sociologie ou encore en pédagogie spéciale pour enfants handicapés mentaux.

Les élèves peuvent apprendre individuellement, à leur rythme, tout au long de l'année. L'enseignement est principalement aménagé sur base de modules sur un sujet. La journée est structurée par l'emploi du temps des élèves. Au début de tout sujet, et quand cela est nécessaire, l'enseignant rassemble toute la classe pour un enseignement commun et ensuite donne des tâches qui varient selon les niveaux des élèves et les différentes années. Les élèves handicapés reçoivent également un tableau indiquant leur programme, mais ils ont davantage besoin d'être guidés par l'enseignant ou un pair. L'équipe d'enseignants conçoit ce programme qui :

- permet aux étudiants d'acquérir des connaissances adaptées à leur niveau de développement personnel ;
- encourage l'apprentissage auto-organisé dans lequel les élèves peuvent choisir la matière qui leur convient le mieux;
- leur permet de réfléchir aux résultats obtenus à la fin de la semaine ;
- offre aux enseignants et aux élèves un moyen de communiquer les uns avec les autres et d'apprendre à gérer les conflits.

Evaluation de l'apprentissage, du comportement et des résultats des étudiants

Une évaluation permanente des élèves est faite par l'équipe d'enseignants, qui échange ses impressions et sollicite des avis, notamment au cours des réunions pédagogiques ou en impliquant des experts externes. S'il y a lieu, l'équipe organise des réunions avec un physiothérapeute, un psychologue du secteur scolaire, un médecin de l'école ou un travailleur social. Les parents sont aussi régulièrement impliqués dans le processus d'apprentissage.

Références et contacts :

Centre de pratique de l'école de formation pédagogique
Hebbelplatz 1,
1100 Wien, Autriche

Mag. Sabine Hofmann – Sabine.Hofmann@phwien.ac.at
Mag. Helga Hörndler – helga.hoerndler@chello.at

La Fondation pour la réhabilitation "SPERANTA" et Centre de soutien scolaire et de ressources "SPERANTA", Timisoara, Roumanie

La Fondation et le Centre "Speranta" fournissent des services à des enfants handicapés et à leurs familles, mais également à des enseignants et des professionnels. Annuellement, plus de 250 enfants reçoivent l'aide psychologique, pédagogique, médicale et sociale nécessaire. Avec plus de 12 années d'expérience dans l'éducation inclusive, la Fondation et le Centre "Speranta" sont aujourd'hui des modèles nationaux de bonne pratique. Les réussites récentes les plus importantes sont : le Réseau d'Education Inclusive, le nouveau centre pour l'éducation inclusive conçue pour les zones rurales, et le portail internet www.copil-speranta.ro.

Points forts:

- Mettre en œuvre une politique locale
- Changer les attitudes des enseignants et des autres membres du personnel
- Collaborer avec toutes les personnes concernées

La Fondation et le Centre "Speranta" ont plus de 12 années d'expérience dans le secteur de l'éducation inclusive. La série de projets "Open Doors", financée par l'Open Society Institute - Mental Health Initiative (OSI-MHI), a pour but de changer les attitudes envers les enfants handicapés, afin de faciliter leur inclusion sociale et scolaire. Le Centre "Speranta" est un modèle national de bonne pratique à cet égard.

Le cadre juridique roumain définit le droit à l'éducation pour tous les enfants, indépendamment du type ou du niveau de handicap. Sur un plan légal, les enfants handicapés ont les mêmes chances que les autres enfants de participer à la vie sociale, y compris dans l'enseignement. Toutefois, beaucoup d'enfants handicapés sont encore exclus de l'enseignement.

Avec le projet "Open Doors", la Fondation de réadaptation "Speranta" et le Centre de soutien scolaire et de ressources "Speranta" ont commencé à créer, dans tout le pays, des services pour l'éducation inclusive et d'intervention précoce, visant à assurer l'égalité des chances pour l'éducation des enfants handicapés dans les zones rurales.

La Fondation et le Centre "Speranta" ont fondé une alliance nationale (le Réseau d'Education Inclusive - IEN) autour de la philosophie inclusive, qui vise à une réelle mise en œuvre de la législation sur l'éducation inclusive pour tous les enfants. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'éducation inclusive en Roumanie en créant, en élargissant et en développant l'IEN pour en faire une action et une force de pression. Le projet vise à mieux informer le public en améliorant l'accès à l'information et en facilitant l'échange d'idées et la communication entre les acteurs impliqués dans l'enseignement. Pour cela, un portail internet a été créé. Un autre résultat du projet est le centre à Comlosul Mare, un service de soutien en zone rurale pour 50 enfants handicapés, leurs familles et les enseignants. Le centre a été créé en partenariat avec l'école locale et la mairie, selon le modèle "Speranta", et profite à une large communauté rurale où il n'y a aucun autre service de ce type.

Quelques résultats et leur portée :

- Le nouveau centre à Comlosul Mare soutient l'éducation inclusive en zone rurale
Le centre "Open Doors" à Comlosu Mare s'est ouvert en octobre 2007, dans le cadre d'un projet "Speranta", appelé "Tous ensemble pour une éducation inclusive". Le centre a été créé en collaboration avec plusieurs partenaires locaux : la ville, les autorités locales et l'école; l'Inspection scolaire et le Conseil provincial Timis soutiennent également cette initiative financée par OSI-MHI. Durant les derniers mois, l'équipe, composée d'un psychologue, d'un orthophoniste (logopède) et d'un enseignant de soutien, a évalué plus de 30 enfants handicapés et les activités de suivi des enfants ont déjà débuté. Le centre est prêt à accueillir 50 enfants handicapés en zone rurale.
- Un plus grand niveau d'acceptation des différences entre enfants
75% des enfants handicapés de notre Centre en âge préscolaire sont inclus dans les jardins d'enfants ordinaires. 95% des enfants handicapés de notre Centre en âge scolaire sont inclus dans des écoles ordinaires. Pour ces enfants, parents et enseignants signalent que le niveau de participation dans la vie de l'école a augmenté.

- Les enseignants adoptent une manière de penser basée sur l'éducation inclusive et ont des compétences pratiques
L'IEN a été initialement conçu comme une alliance au niveau provincial pour soutenir la philosophie de l'éducation inclusive dans les écoles et jardins d'enfants ordinaires en zone rurale. Moins de 6 mois après l'établissement des premiers partenariats, la décision fut prise de viser l'échelle nationale grâce à Internet. Le développement d'un Réseau d'Education Inclusive était nécessaire pour dépasser les possibilités qu'une seule organisation peut offrir, telles que: fournir des services scolaires qui répondent aux besoins des enfants handicapés ; soutenir de nouvelles organisations afin d'encourager des partenariats entre tous les prestataires d'éducation; offrir de nouvelles réponses aux besoins éducatifs par des collaborations et partenariats constants. L'IEN est aujourd'hui ouvert, non seulement à des structures éducatives, mais également à toute personne qui souhaite se joindre au projet.
- Le Réseau d'Education Inclusive (IEN) est opérationnel et en expansion
- Une plus grande visibilité, responsabilité et crédibilité publiques des membres d'IEN
- Des structures de partenariat viables entre les prestataires d'éducation
"Speranta" compte plus de 50 contrats de partenariat avec des prestataires d'éducation inclusive en Roumanie : jardins d'enfants, écoles, universités, ONG, etc.
- Une meilleure organisation des membres IEN
- Un meilleur accès aux ressources disponibles
Les milieux d'affaires sont de plus en plus impliqués et actifs dans la promotion de l'éducation inclusive et assurent une aide financière supplémentaire. Parmi nos nombreux parrains généreux, le Rotary Club, par exemple, a offert des équipements pour la cour de récréation, des cadeaux de Noël pour plus de 250 enfants handicapés ainsi que des fournitures scolaires.
- Une réforme de l'éducation: vers une éducation durable et de meilleure qualité
Actuellement, nous avons lancé une campagne de lobbying afin de promouvoir l'éducation inclusive en Roumanie. La première réunion avec les parties concernées au niveau central est prévue à Bucarest le 12 mars 2008. Le lobbying vise à obtenir une nouvelle loi sur l'école qui prenne en considération l'intervention précoce et l'éducation inclusive, en termes de concepts, de prestataires d'éducation et de services et de droits fondamentaux.
- Publications: matériel d'information et de formation
Nous offrons un choix de plus de 10 livres écrits par des professionnels de "Speranta" sur différents sujets : l'autisme, le syndrome d'Asperger, les difficultés de comportements, les difficultés d'apprentissage, le syndrome de Down, le poly-handicap, l'intervention précoce, etc. En outre, il y a une revue sur l'éducation inclusive dont nous préparons la 8^{ème} édition. Les parents et enseignants bénéficient d'une information variée en format papier et sur le site Internet d'IEN.

Une évaluation de l'impact du projet a été réalisée en organisant "Un pas vers le Réseau d'Education Inclusive" le 16 novembre 2006 à Timisoara. L'événement a réuni plus de 200 participants: des enseignants ressources du réseau, des directeurs d'écoles et de jardins d'enfants du réseau, des parents, des représentants d'autorités locales et d'autres acteurs sociaux, des représentants d'autorités scolaires locales et nationales et des représentants de la presse.

Références et contacts :

Fondation de réadaptation "Speranta" et Centre de soutien scolaire et de ressources "Speranta"
17 Rue Fagului,
Timisoara, Roumanie
Tél./fax + 40-256-495005
www.copil-speranta.ro

Letitia Baba, psychologue, Directrice de la Fondation et du Centre "Speranta" alinabestea@rdslink.ro
Alina Bestea, psychologue, Coordinatrice du département d'inclusion scolaire

Association Inclusion de la municipalité de Brcko, Bosnie-Herzégovine

L'Association Inclusion de la municipalité de Brcko est une organisation professionnelle et humanitaire, sans but lucratif et apolitique constituée en 2002 avec pour objectif le soutien de l'inclusion des personnes handicapées mentales dans la société. L'association se concentre sur la prévention de l'institutionnalisation des enfants et des personnes handicapées mentales, l'intégration des enfants et de la jeunesse dans les écoles et lycées ordinaires, l'information des parents et de la communauté sur leurs droits, la formation des enseignants dans les écoles. L'association s'oppose à la ségrégation et plaide en faveur de changements dans la législation afin de veiller à ce que les personnes handicapées mentales ne soient pas défavorisées par rapport aux autres membres de la société.

Points forts:

- Soutien et relations avec les pairs
- Choix des parents et des jeunes
- Changement de l'attitude des enseignants et des autres membres du personnel

Grâce au travail de l'Association Inclusion, il n'y a plus de classes ni d'écoles spéciales dans la municipalité de Brcko en Bosnie-Herzégovine. Environ 400 enfants handicapés mentaux sont inclus dans les jardins d'enfants, écoles primaires et secondaires ordinaires avec différents programmes d'études adaptés et un soutien professionnel. Afin de pouvoir répondre aux besoins scolaires particuliers de ces enfants, plus de 750 enseignants dans la municipalité de Brcko doivent recevoir une formation sur la philosophie de l'éducation inclusive. En 2006, 140 enseignants et autres professionnels de deux écoles importantes ont été formés pour offrir un soutien aux enfants handicapés mentaux dans des classes ordinaires. En 2007, environ 114 enseignants de deux autres écoles ont reçu une formation professionnelle continue.

Environ 40 enfants avec des handicaps intellectuels sévères sont inclus dans des écoles primaires ordinaires. Il y a actuellement 9 enfants avec des handicaps intellectuels sévères qui ont terminé l'enseignement primaire et devraient entrer à l'école secondaire avec leurs pairs et ainsi acquérir des compétences de vie indépendante et une formation professionnelle.

Le Plan de l'Association Inclusion pour les enfants avec des handicaps sévères vise à poursuivre leur formation professionnelle et obtenir un emploi grâce au programme d'activités de jour. Outre la formation des enseignants et le travail avec tous les enfants dans la classe, ils œuvrent également à la prise de conscience du grand public et des parties concernées sur le droit des enfants handicapés mentaux à l'éducation inclusive.

Les éducateurs en coopération avec des travailleurs sociaux, des enseignants et des orthophonistes fournissent une aide professionnelle aux enfants handicapés mentaux. Après une formation donnée par l'Association Inclusion, ils continuent à travailler dans les écoles et les jardins d'enfants avec des enfants handicapés mentaux. Parallèlement avec l'aide des enseignants, les éducateurs identifient, évaluent, observent et déterminent le type d'enseignement le plus adapté à chaque enfant. Ils suivent le programme d'enseignement individuel de chaque enfant, aident les enseignants à trouver et développer le matériel pédagogique le plus approprié. En outre, les éducateurs spéciaux travaillent également avec les parents. Ils fournissent une aide professionnelle à tous les parents et incluent également les parents dans la définition des différents programmes d'enseignement adaptés à leur enfant.

Grâce aux efforts et au travail de l'Association Inclusion de la municipalité de Brcko, une nouvelle *Loi sur l'Education* a été votée en 2003. La loi stipule que les enfants avec des handicaps légers doivent aller dans des écoles ordinaires et que les enfants handicapés mentaux peuvent être intégrés à plein temps, à mi-temps ou peuvent assister à des groupes spéciaux dans des écoles ordinaires. En 2004, une « norme pédagogique », incluse dans un décret d'application de la Loi sur l'Education, a été mise en œuvre dans toute la municipalité de Brcko. Elle exige un nombre d'enfants plus restreint dans les groupes qui incluent des enfants avec des difficultés d'apprentissage (18 enfants maximum). En 2005, des instructions sur l'obligation et la manière de former les enseignants dans toutes les écoles ont été également mises en œuvre dans toute la municipalité de Brcko.

Le but du projet « Intégration des enfants handicapés mentaux dans les écoles ordinaires (2007) » était d'organiser des séminaires sur l'éducation inclusive destinés à 130 enseignants dans 2 écoles et de définir un modèle de soutien aux enfants avec des handicaps intellectuels plus sévères allant dans des écoles secondaires ordinaires. En même temps, le projet souhaitait fournir un soutien aux enseignants travaillant avec les enfants handicapés mentaux ayant déjà participé à des cours de formation sur ce thème, afin que 400 enfants handicapés mentaux puissent faire valoir leur droit à l'éducation inclusive. Les activités du projet ont été mises en œuvre par des experts (des membres de l'équipe professionnelle de l'ONG ainsi que 3 experts de l'université de Zagreb), des directeurs d'écoles et des représentants du gouvernement de la municipalité de Brcko. Les participants à la formation ont reçu un manuel de formation (approximativement 250 pages de théorie et d'exemples pratiques).

Lorsque nous avons initié la mise en œuvre de ce projet, nous pensions que nous serions confrontés aux attitudes négatives des enfants dans les classes et de leurs enseignants. Par exemple, certains enseignants ont eu des difficultés à accepter que les progrès soient lents et que certains enfants n'apprennent pas à lire et écrire. C'est pourquoi, nous nous sommes concentrés sur la formation et le soutien des enseignants. Nous sommes également parvenus à garantir des ressources financières afin de fournir des aides supplémentaires aux enseignants travaillant avec les enfants handicapés mentaux. Les enseignants se sont sentis soutenus et ont eu une influence très positive sur les enfants de leur classe qui ont accepté les enfants handicapés.

L'un des obstacles, auquel nous n'avions pas pensé, est la résistance des parents d'enfants avec des handicaps intellectuels plus sévères. Nombre d'entre eux estiment que leur enfant est incapable de suivre les cours de l'école ordinaire, et craignent que leur enfant soit ridiculisé. Ceci parce que pendant des années, les experts les ont convaincus de ne rien attendre de leur enfant. Parallèlement, une école spéciale fonctionne dans le canton de Tuzla (voisine de la municipalité de Brcko) ce qui, chez certains parents, renforce l'idée que leur enfant ne peut pas aller à l'école ordinaire. Nous avons donc travaillé avec ces parents et avons construit des relations de confiance et nous leur avons garanti qu'un soutien sera mis à la disposition de leur enfant à l'école.

Peut-être que le plus grand obstacle à l'intégration avec succès des enfants handicapés mentaux est le manque de compréhension de la notion d'inclusion au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Afin de surmonter cet obstacle, nous travaillons en permanence au partage d'une vision commune de l'inclusion en établissant des modèles de bonne pratique et en promouvant les résultats positifs de cette intégration dans les médias.

Succès

- Les enfants handicapés mentaux ont droit à l'éducation dans les écoles ordinaires locales
- Les enseignants travaillant dans les écoles primaires de la municipalité de Brcko ont été formés pour mettre en œuvre l'éducation inclusive et reçoivent un soutien dans leur travail.
- Le modèle de soutien aux enfants avec des handicaps mentaux sévères inscrits dans des écoles secondaires ordinaires a été établi.
- Une équipe de soutien sur l'éducation inclusive a été formée dans une école secondaire fournissant un soutien aux élèves avec des handicaps mentaux sévères et à leurs familles.
- Le public et les intervenants concernés ont compris ce que signifie le droit des enfants handicapés mentaux à fréquenter des écoles ordinaires.
- Les activités du projet ont été évaluées par une équipe comprenant des enseignants et des éducateurs spéciaux issus des écoles, des membres de notre ONG et des représentants du Département de l'Education.
- Pour les enfants handicapés mentaux de la municipalité de Brcko, aller dans les écoles ordinaires de leurs voisinages avec leurs pairs a eu un impact positif sur leur qualité de vie. L'impact positif se lit dans le bien-être émotionnel, le sentiment d'acceptation, les interactions sociales, l'autodétermination et l'image de soi. En même temps, les enfants sans handicap, en classes avec des enfants handicaps mentaux, ont appris la tolérance et l'acceptation.

Références et contacts :

Association Inclusion de la municipalité de Brcko, Bosnie-Herzégovine

Fehim Halilovic

inkluzija2005@yahoo.com

Références et informations complémentaires

Ainscow, M. Booth, T., et Dyson, A. (2006) *Improving Schools, Developing Inclusion (Improving Learning)* (Améliorer les écoles, développer l'inclusion -améliorer l'apprentissage), London : Taylor et Francis.

Le livre englobe une perspective plus large sur les pratiques inclusives, allant au-delà de l'inclusion des élèves avec des besoins particuliers. Il fait valoir que la marginalisation, l'exclusion et le manque de résultats prennent beaucoup de formes et touchent beaucoup d'enfants.

Centre for Studies on Inclusive Education (CSIE) *Index for Inclusive Education (2002 edition)*

(*Index de l'Education Inclusive - édition 2002*) Voir : <http://inclusion.uwe.ac.uk/csie/indexlaunch.htm> L'Index est un ensemble de matériels de soutien aux écoles pour un enseignement inclusif, montrant les vues du personnel, des autorités, des élèves, des parents et autres membres de la communauté. Il montre comment améliorer les niveaux scolaires par des pratiques inclusives et propose un équilibre entre les objectifs de réussite et le développement d'une communauté scolaire de soutien aux membres du personnel et aux étudiants.

Il y a également un index des premières années et de l'enfant (Edition 2006) <http://inclusion.uwe.ac.uk/csie/ev-index-launch.htm>

Save the children (2002) « *L'école pour tous: l'intégration scolaire des enfants handicapés* » http://www.eenet.org.uk/bibliog/scuk/schools_for_all.shtml (2.12.07) Disponibles dans plusieurs langues, ces principes directeurs s'adressent au personnel enseignant qui met en pratique l'éducation inclusive.

UNESCO (2005), *Principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à l'éducation pour tous*

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001402/140224f.pdf> (2.12.07). Le document fournit un aperçu de la politique internationale sur l'éducation inclusive, explore les définitions de l'éducation inclusive et examine les moyens de contrôler son efficacité, dans une optique des droits humains. Sa 3^{ème} partie fournit aux responsables politiques et scolaires des outils pour l'analyse des plans d'éducation. Le document promeut énergiquement l'éducation inclusive comme un élément essentiel et fondamental de l'Education pour tous.

D'autres liens :

UNESCO, *Dossier sur l'éducation intégratrice, Matériels de soutien à l'usage des directeurs et administrateurs*, <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001252/125237f.pdf> (2.12.07)

UNESCO, L'éducation pour tous, http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/ (2.12.07)

Commission européenne (2006), *Communication - Vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant*, http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/com/2006/com2006_0367en01.pdf (2.12.07)

La Convention européenne des droits de l'homme (Conseil de l'Europe)

<http://www.echr.coe.int/ECHR/FR/Header/Basic+Texts/Basic+Texts/The+European+Convention+on+Human+Rights+and+its+Protocols/> (2.12.07)

Conseil des ministres (2000), *Directive européenne du établissant un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail*,

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32000L0078:FR:HTML> (2.12.07)

Conseil des Ministres, 5 mai 2003, *Résolution concernant l'égalité des chances pour les élèves et étudiants handicapés dans le domaine de l'enseignement et de la formation* 2003/C 134/04,

http://ec.europa.eu/employment_social/news/2003/oct/134_04_fr.pdf (2.12.07)

La Charte sociale européenne (Conseil de l'Europe) http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l%27Homme/Cse/(2.12.07)

UNESCO (1994) *La Déclaration de Salamanque et le cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux* <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000984/098427fo.pdf> (2.12.07)

La Convention des Nations unies relatives aux droits des personnes handicapées

<http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf> (2.12.07)

La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant <http://www.unicef.org/french/crc/> (2.12.07)

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins éducatifs particuliers, *Education des personnes présentant des besoins particuliers en Europe* (2006)

<http://www.european-agency.org/site/info/publications/agency/ereports/18.html>

OECD (2005), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux: Statistiques et indicateurs*. http://www.oecd.org/document/19/0,3343,en_2649_201185_35672467_1_1_1_1,00.html

Tisdall, K. (2006) 'National contexts affecting the lives of disabled children in Denmark, France, Germany, Ireland, Italy, Sweden and the UK (England and Northern Ireland)', Vol. 1, (Contextes nationaux touchant la vie des enfants handicapés au Danemark, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, en Suède et au Royaume-Uni) http://www.ncl.ac.uk/sparcle/Publications_files/WebVol1.pdf (2.12.07)

Inclusion Europe

L'Association européenne des organisations
des personnes handicapées mentales
et leurs familles

Inclusion Europe est une association sans but lucratif. Nous défendons les droits et les intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Nos membres sont des organisations nationales dans 36 pays.

Les personnes handicapées mentales sont des citoyens à part entière. Elles ont un droit égal à l'intégration dans la société, quelle que soit la gravité de leur handicap. Elles veulent des droits, pas des faveurs.

Les personnes handicapées mentales ont beaucoup de talents et de capacités. Elles ont aussi des besoins spécifiques. Elles requièrent un choix de services pour répondre à leurs besoins.

Le travail d'Inclusion Europe se concentre sur trois axes politiques principaux :

- les droits humains des personnes handicapées mentales
- l'intégration dans la société
- la non-discrimination

Inclusion Europe coordonne un large éventail d'activités dans de nombreux pays européens, telles que des conférences, des groupes de travail et des réunions d'échanges. L'association répond aux propositions politiques européennes et fournit de l'information relative aux besoins des personnes handicapées mentales. Inclusion Europe conseille la Commission européenne et les membres du Parlement européen sur les thèmes du handicap.

Cette publication est soutenue par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale – appelé PROGRESS (2007-2013). Ce programme a pour objet de soutenir financièrement à la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, tels qu'énoncés dans la communication de la Commission sur l'agenda social, et, ainsi, de contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Pour plus d'informations sur Progress:

http://ec.europa.eu/employment_social/progress/index_fr.htm